L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 3 MARS 1888. 61me Année

Dufour & Boumet,
Propriétaire-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 3 MARS 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an (Renferme douze feuilletons)	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

(Renferme douze feuilletons.)

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix fixé de 10 cts la ligne, voir la 4e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR E. HOEY & O'CONNOR—Magasins et résidences dans les Premiers et Deuxième districts, actions de diverses compagnies financières.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—Un magasin et résidence en briques à quatre étages à l'encoignure des rues Levée et Toulouse.

PAR JAS. P. GUINAULT—Magasin en briques vis-à-vis le marché Trémé. Les deux terres de valeur et bâtisse dans le Premier district. Propriété No 31 rue Dauphine, près de la rue du Canal.

Le "Sugar Trust" et le tarif, aux Etats-Unis.

Il n'est rien en ce monde—si bon, si utile, si fécond en résultats bienfaisants qu'il puisse être en principe—qui ne tourne à l'abus et ne devienne nuisible, quand l'on n'en arrête pas les excès, quand l'on ne le soumet pas à certaines règles. C'est ce qui est arrivé, en Amérique, à cette grande et sublime chose que l'on appelle la liberté. A une époque où l'on avait absolument besoin d'elle, parce qu'il y avait tout à faire; où elle pouvait prendre ses ébats sans danger pour personne et au profit de tous, les fondateurs de la République lui jetèrent la bride sur le cou et ils eurent raison. Lorsque, dans l'ordre politique, elle commit quelques abus, on les réprima bien vite, parce que troubles qu'elle y amène sont extrêmement sensibles et que la société en est brusquement ébranlée. Il n'en est pas de même dans l'ordre économique: le mal qu'elle produit est plus latent; les conséquences sont plus lentes à se faire sentir et les troubles qui en résultent, moins violents. Ce n'est que quand les excès sont arrivés à leur comble, que l'on commence à les apercevoir; quand ils sont profondément invétérés, qu'on songe à les extirper.

C'est ainsi que se sont, peu à peu, formés, développés multipliés, les monopoles, dans la République américaine; qu'ils ont fini par y tout envahir, et que cette terre de démocratie et d'égalité politique s'est réveillée, un jour, sous les étreintes d'une toute puissance oligarchie financière et industrielle.

Aujourd'hui, quelques-uns des nos législateurs sont effrayés de l'étendue du mal et des excès qu'il commet. De quelque côté qu'ils se retournent, ils aperçoivent le monopole, imposant partout ses volontés, soumettant tout à ses caprices, faisant tout servir à ses ambitions, à ses convoitises, et foulant aux pied's tout ce qui n'est pas lui, tout ce qui manifeste, à son égard, une velléité d'indépendance. Il est d'autant plus dangereux qu'il s'appuie sur l'institution la plus belle, la plus noble, la plus utile, la plus philanthropique des temps modernes—sur l'association; que sous le nom de "Trust" il fait appel à la confiance de tous, pose comme le dépositaire des intérêts de la société, et passe, ou se fait passer, pour le grand levier du progrès, de la prospérité publique.

Il n'est pas d'industrie, pas de branche de l'activité commerciale et manufacturière, qui n'ait son "Trust" et ne soit dominée par lui. On le trouve dans l'agriculture dans l'exploitation des articles alimentaires—blés, grains de toutes sortes, de toute provenance, y compris les cafés et les thés; viandes salées, viandes fraîches; dans l'abattage des animaux; dans l'achat et la vente des textiles; dans l'extraction des produits minéraux métaux, minéraux et végétaux; dans la fabrication des tapis, des cartouches, des bombes, de l'horlogerie, de la bijouterie, de l'orfèvrerie, de la menuiserie, de l'ébénisterie.

Il vient de s'en former un dernier—non le moins funeste, ni le moins monstrueux—le monopole des sucres—le "Sugar Trust," et son premier effet est, comme tous ses aînés, de compliquer davantage, de rendre plus difficile, la situation déjà fort embarrassée, de cette noble et malheureuse industrie. Jusqu'ici, les accaparements étaient restés incomplets; certaines branches avaient échappé au "Trust;" il y a mis bon ordre. Désormais, maître absolu du marché, il y fera, à son gré, la hausse et la baisse, et, comme il porte malheur partout où il passe, il devient un prétexte spécieux à un redoublement des attaques—déjà trop violentes, trop multipliées—dont le cultivateur de la canne est, depuis trop longtemps, la victime.

On dit—et on bien sincère en parlant ainsi—que si l'on continue à couvrir la fabrication du sucre de la protection du tarif, on ne réussira qu'à enrichir un monstrueux monopole aux dépens du consommateur, et sans profit pour le producteur; qu'en réduisant, au contraire, les droits d'entrée de la matière première, on en fera baisser d'autant les prix et qu'on laissera ainsi une moins large marge à la spéculation. C'est le raisonnement d'idéologues enfantins de Cabinet, qui ne s'inquiètent pas des faits, qui ne connaissent rien des pratiques de la vie et ignorent complètement les précédents. Jamais un abaissement de tarif, aux Etats-Unis, n'a profité aux consommateurs, et, toujours, il a enlevé au producteur la chance—si faible fût-elle—qu'il avait auparavant, de gagner honnêtement son existence. A l'aide de l'association de capitaux énormes et de monstrueux accaparements auxquels ces capitaux lui permettaient de se livrer, avec un scandaleux dévergondage, un égoïsme révoltant, le "Trust" a toujours pu maintenir, du côté du producteur, une marge tellement étroite entre le prix du revient et le prix de vente, qu'elle a laissé à ce dernier à peine de quoi vivre du fruit de son travail et, du côté du consommateur, le plus grand écart possible entre la valeur de la matière première ou manufacturée à son entrée dans ses entrepôts, et celle qu'il lui imposait à son arrivée sur le marché. Il récoltait des deux mains, exploitant, à la fois, l'agriculteur ou le fabricant et la masse des consommateurs. Plus les tarifs baissaient, plus le monopole s'enrichissait, et moins les propriétaires en bénéficiaient. Si—ce dont nous nous permettons de douter—ce est mû par l'intention, sinon de faire cesser, au moins de diminuer les horreurs des exploitations gigantesques et des fortunes colossales improvisées, on devrait maintenir le tarif tel qu'il est: on enlèverait ainsi à la rapacité de la spéculation une partie de la proie sur laquelle elle s'apprête à s'abattre, et l'on donnerait, en même temps, au producteur la chance de vivre de son industrie; au travailleur, celle de gagner de meilleurs salaires; de se procurer un peu plus de bien-être. La consommation générale en augmenterait d'autant, et le travail national y trouverait les moyens de se développer dans les mêmes proportions.

Quel profit a tiré le pays de l'entrée libre des sucres étrangers en Californie? Aucun, puisque les prix n'ont pas changé sur le marché. En revanche, il y a perdu une recette annuelle de plusieurs millions, qui allaient auparavant grossir son trésor. On évalue à plus de $60,000,000 le déficit de la caisse publique, depuis la mise en vigueur du malencontreux traité avec les îles Hawaï. Si les populations de ces îles et celles des Etats-Unis n'y ont gagné; tout l'argent est allé s'engouffrer dans les coffres-forts de la Compagnie Spreckles. On a fait quelques millionnaires aux dépens de tout le monde, —voilà tout.

Nous ne savons si l'on parviendra à abattre—ce que nous souhaitons de tout notre cœur—les monstrueux monopoles dont les spectres commencent à effrayer le public, mais ce n'est assurément point par des abaissements du tarif, qu'on y réussira; c'est, au contraire, en encourageant qu'on leur donnera, un nouvel aliment qu'on offrira à leur rapacité, et ils ne laisseront pas échapper l'occasion de ramasser les nouveaux millions que des ignorants et des rêveurs leur présentent, semblent les prier de vouloir bien accepter.

CONFÉRENCES, POUR LES MESSIEURS, A LA CATHÉDRALE ST. LOUIS.—Nous sommes priés d'annoncer que des conférences, pour les messieurs, auront lieu, tous les dimanches, à partir de demain, à la Cathédrale St. Louis.

L'Etoile Rouge.—La réputation du vaste magasin de chaussures désigné sous le nom de "L'Etoile Rouge", et que dirige si habilement son propriétaire, M. Arthur Durieu, est établie d'un bout à l'autre du pays. M. Durieu, qui sait que pour récolter il faut semer, n'hésite jamais devant les frais de publicité. Il fait connaître ses marchandises, ses prix, etc. Or, ses marchandises sont supérieures et ses prix d'une rare modicité. Nous référons nos lecteurs à l'annonce publiée aujourd'hui dans l'**Abeille** par M. Durieu.

"Gem Saloon".—L'établissement bien connu sous ce nom, situé rue Royale, 17, est ouvert, comme on le sait, jour et nuit. On y mange d'excellentes huîtres du Bayou Cook à 10 sous la douzaine; de même que l'on y boit les meilleurs vins et liqueurs de la ville à 10 sous le verre. Le "Gem Saloon" est à la fois saloon de liqueurs et restaurant.

Les furoncles, plaies et ulcères indiquent un sang vicié. La Salsepareille d'Ayer expulse toute humeur malsaine.

LOUISIANE.

Le Méridional, Abbeville, paroisse Vermillion, du 25 février:

Les travaux de ferme sont poussés avec activité, depuis les quelques jours de beau temps que nous avons eus. Les charrons, les forgerons, ne peuvent suffire à la besogne; partout on répare les instruments aratoires.

—Nous avons eu quelques semaines de sécheresse, qui avaient remis nos chemins en assez bon état; malheureusement, la pluie a recommencé, dimanche dernier; la semaine a été humide, et les routes sont presqu'aussi mauvaises qu'auparavant.

Puisqu'il n'y a pas moyen d'échapper à cette calamité, construisons un chemin de fer qui nous en délivrera, au moins en partie. Quelque temps qu'il fasse alors, nous ne serons pas privés de communications avec le monde extérieur.

—Une pétition, adressée à nos représentants au Congrès, circule maintenant dans notre paroisse et s'y couvre de signatures; on y fait voir la nécessité de l'ouverture du Bayou Plaquemine, le plus tôt possible.

—Marié, par le Rév. R Harry, M. Clarence Moss à Mlle Mattie Morgan, tous deux de Prairie Greig, paroisse Vermillion.

Le *Times*, Houma, paroisse Terrebonne, du 25 février:

On n'a encore planté que très peu de cannes, dans notre paroisse.

—Il est tombé, dans notre localité et dans la paroisse, environ 6 pouces d'eau, pendant les trois derniers jours; aussi tous les travaux des champs et des jardins ont-ils été interrompus.

Le *Courrier*, Houma, paroisse Terrebonne, du 25 février:

Bon nombre de planteurs ont commencé à planter la canne. Tous les rapports nous disent que la semence est en bon état. Il y a des cannes qui ont un peu germé; cela provenait des chaleurs que nous avons eues en janvier, mais la perte ne sera faible, et les planteurs ne se plaignent pas de la situation. Les souches reprennent rapidement. Tout nous fait espérer une bonne récolte.

—On commence aussi à travailler beaucoup aux jardins, pour préparer les récoltes de printemps.

Médicament et nourriture.—Cette merveilleuse préparation—médicament et nourriture à la fois—connue sous le nom d'**Emulsion de Scott** et prescrite par tous les médecins, non seulement engraisse et fortifie parce qu'elle renferme des substances nutritives, mais encore fait revenir l'appétit. "Depuis des années je fais usage de l'Emulsion de Scott et dois m'en déclarer très satisfait. Mes clients disent qu'elle est agréable au palais et leur fait du bien à tous. Elle est surtout efficace dans les cas de débilité, de marasme et pour les enfants qui ont besoin de nourriture." J. W. FISKE, D. M.

Etre du bon côté.—Il faut toujours être du bon côté, surtout quand il s'agit de traiter le corps humain pour une affection au foie. Le plus efficace des remèdes anti-bilieux est le Hostetter Stomach Bitters. Si le foie ne fonctionne pas bien, la constipation en résulte; et on éprouve des maux de tête, des nausées, des vertiges, l'haleine vicie, la peau jaunit de même que l'œil. Ce précieux amer vient à bout de la fièvre algue et de tous les accidents qu'elle provoque: dyspepsie, rhumatisme, débilité, maux de reins. N'en faites pas usage périodiquement, mais d'une façon continue jusqu'à ce que ses bons résultats se puissent constater.

Rien n'égale la Salsepareille d'Ayer pour purifier le sang. C'est la médecine du printemps.

LA QUESTION DES CHATS.—A-t-on le droit de tuer le chat de son voisin?—Voici deux jugements rendus, en France, en cette matière:

Premier jugement, du juge de paix d'Argenteuil, à la date du 12 janvier 1836:

"Les chats ne peuvent être considérés comme animaux domestiques qu'autant qu'ils restent sur le terrain de leur maître. Lorsqu'ils sont en état de vagabondage sur la voie publique ou chez les voisins, il est permis de les détruire, surtout s'ils sont surpris en flagrant délit de malfaisance; et celui qui les détruit en pareil cas ne fait qu'user du droit de légitime défense et ne commet aucune contravention."

Voici un autre jugement du juge de paix de Fontainebleau, du 15 mai 1865:

"Les chats, quoique d'une nature quelque peu sauvage, sont des animaux domestiques.

"Lorsque le meurtre et la destruction de ces animaux n'ont pas lieu par nécessité impérieuse, et, qu'au contraire, l'acte de la propriété du prévenu n'est trouvé en quelque sorte couvert aux chats du voisinage; que des pièges et des appâts y ont été placés; que les chats, tombés dans ces pièges ont été assommés sans qu'ils aient été pris en flagrant délit de larcin ou de dommages, il y a lieu de condamner le meurtrier."

Lequel croire?

UN PRÉTENDU TRAITÉ ENTRE L'ESPAGNE ET L'ALLEMAGNE AU SUJET DU MAROC.—*Le Temps* a publié la dépêche particulière suivante:

Madrid, 14 février, 8 heures.

Un journal républicain—*El Paiz*—vient de publier le texte d'un prétendu traité d'alliance entre l'Espagne et l'Allemagne, qui aurait été conclu, en septembre 1883, lors du voyage du roi Alphonse XII à Berlin. Un article de ce traité prévoyait que la France pourrait un jour vouloir s'emparer du Maroc; dans ce cas, l'Allemagne assurait à l'Espagne son concours diplomatique pour faire reculer la France, mais ne permettait une action militaire de l'Espagne qu'avec son consentement. Alphonse XII, estimant que cette clause restrictive portait atteinte à la dignité nationale, hésita longtemps à signer le traité, et ne céda qu'aux instances réitérées de M. Canovas et de M. de Bismarck.

Cette révélation du *Paiz*, quoiqu'elle ne trouvât que fort peu de créance, a produit une grande sensation.

Je suis, allé, immédiatement, aux informations, et un membre du gouvernement m'a autorisé à démentir formellement l'existence de ce prétendu traité.

LE PORTUGAL ET L'EXPOSITION DE 1889.—Les journaux de France, du 16 février, nous apprennent que le gouvernement portugais ne prendra pas officiellement part à l'Exposition universelle de 1889 en France.

C'est ce qui résulte des dernières dépêches adressées au quai d'Orsaw par M. Billot, l'envoyé extraordinaire de la République à Lisbonne.

UN NOUVEAU CANAL.—Les plans préparatoires et les travaux préliminaires concernant le percement du canal de la mer du Nord à la Baltique sont terminés, et les travaux préparatoires du chemin de fer de Kiel au débouché du canal à Holtenau ont commencé.

CE QUE SIGNIFIERAIT UN CABINET FLOQUET EN FRANCE.—On signale, en Europe, un article de la *Gazette de Vost*, relatif à M. Floquet. Le journal allemand s'attache à indiquer ce que signifierait, aujourd'hui, un cabinet Floquet:

"Depuis la mort de Gambetta, aucun homme politique en France n'a acquis une influence aussi grande que M. Floquet, dont chacun a le nom sur les lèvres lorsque l'on parle du "grand ministère" à venir.

"M. Floquet a su, jusqu'à présent, ménager ses forces et éviter de s'user. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'une masse de républicains le considèrent comme le successeur né de tout cabinet chancelant et voient M. Tirard sur le point de descendre de sa chaise curule.

"M. Floquet ne tardera pas à saisir l'occasion de prouver que non-seulement il est capable de gouverner, mais encore qu'il en a le désir.

"M. Floquet a également écrit, lors de la mort de Katkof, une lettre à la Russie, qui constate son entente parfaite avec les buts du moscovitisme.

"M. Floquet a pu apporter encore d'autres preuves de cette manière de voir. Il appartient aux protecteurs avoués du général Boulanger. Son arrivée au pouvoir s'échoué, l'année dernière, par suite de sa prétention de faire rappeler dans le ministère "l'organisateur de la guerre de revanche".

"Ces réminiscences montrent suffisamment ce qui signifierait, aujourd'hui, un cabinet Floquet.

"Ce qui frappe, c'est que la réconciliation entre M. Floquet et le baron de Mohrenheim arrive juste à ce moment, alors que l'idée d'une alliance franco-russe avait provoqué la publication du traité austro-allemand.

"Aujourd'hui que ce traité est publié, que M. Grévy est remplacé par un autre homme d'Etat, et que M. Floquet est sur le point de recueillir l'héritage de M. Tirard, l'alliance entre la France et la Russie est sans doute conclue, bien que peut-être elle ne soit pas encore signée.

"Quoi qu'il en soit, si Napoléon Ier a dit qu'avant la fin du siècle, l'Europe serait républicaine ou cosaque, l'alliance des Etats de l'Europe centrale a pris ses mesures pour que, ni l'une, ni l'autre de ces deux choses n'arrive, et que l'Europe puisse regarder d'un œil tranquille n'importe quelle coalition, fut-elle même encouragée par M. Floquet."

Quelles inquiétudes lancinantes—dit le *Journal du Havre*—ne décèle pas la publication de pareilles élucubrations!

LA FRAPPE A LA MONNAIE DE PARIS, EN 1887.—Il résulte, du rapport de la commission de contrôle de la circulation monétaire, que, dans le courant de l'année 1887, la Monnaie de Paris a frappé pour 51 millions de francs environ de monnaies françaises et 2 millions 1/2 de monnaies haïtiennes.

Parmi les monnaies françaises, on compte 17,200,000 francs de pièces destinées à l'Indo-Chine. L'unité monétaire de ces pièces, comme on le sait, est la piastre. La Monnaie a livré 3,076,110 pièces d'argent de une piastre, 250,000 pièces de un cinquième de piastre, 2 millions environ de pièces de un centième de piastre et, enfin, 5 millions de sapèques.

Quant aux monnaies destinées à la circulation intérieure et des colonies autres que l'Indo Chine, la frappe de 1887 a porté sur 24 millions 1/2 de francs de monnaies d'or, 9 millions de francs de monnaies d'argent et 147,800 francs de monnaies de bronze.

SUISSE.—D'après la *Revue*, de Lausanne, organe de M. Ruchonnet, on aurait l'intention à Berlin de rendre le Conseil fédéral responsable des indiscrétions commises par M. Fischer dans l'affaire des agents provocateurs allemands Haupt et Schræder. Si le gouvernement allemand devait faire parvenir au Conseil fédéral une réclamation diplomatique, la *Revue* déclare que le gouvernement suisse saura défendre ses droits avec fermeté et faire comprendre à l'Allemagne qu'il ne peut tolérer une immixtion dans ses affaires intérieures. Si l'Allemagne croit avoir à se plaindre de la conduite d'un fonctionnaire suisse, la Suisse a le droit de protester contre les agissements coupables des agents provocateurs que l'Allemagne envoie dans son pays.

On mande, de Genève.

"Le journal *Le Genevois* publie une lettre d'un diplomatique étranger sur la position de la Suisse en cas de guerre.

"La propagande révolutionnaire, tolérée en Suisse, dit cette lettre, pourrait avoir de graves conséquences pour l'intégrité et l'indépendance de la Suisse.

"L'Allemagne n'hésiterait pas à s'annexer les cantons de la Suisse allemande, qui lui seraient d'une grande utilité au point de vue militaire."

Le *Journal de Genève* déclare qu'il ne faut pas attacher trop d'importance à cette lettre, qui est simplement le résumé d'une conversation, sans caractère officiel, entre deux diplomates: l'un anglais et l'autre allemand.

LES GREFFES ANIMALES EN CHIRURGIE.—Les greffes animales ont été assez généralement abandonnées dans la pratique chirurgicale. Lorsqu'un individu avait pour une cause ou une autre perdu un peu de sa chair, on remplaçait la partie enlevée par de la peau de grenouille. La cicatrisation se faisait quelquefois, mais elle ne se faisait pas toujours. Etait-ce la peau de grenouille qui était récalcitrante? On finit par le croire et l'on entreprit quelques expériences sur d'autres peaux. On reconnut que les peaux d'oiseau se transplantaient bien. Ainsi la peau de pigeon se transplante bien sur le pigeon, celle du canard sur le canard. Mais chez l'homme? M. Paul Redard, en France, songea à essayer la peau de poulet. La peau de poulet est souple, fine, vasculaire; elle s'étale bien sur les surfaces; elle adhère aussi se résorber et donne des îlots épidermiques qui, en se développant, forment des tissus nouveaux. On prend cette peau sous l'aile de jeunes poulets par lambeaux de 1/2 à 1 centimètre de largeur et on les applique simplement par adhérence comme du diachylon. Un enfant de deux ans avait en presque tout le cuir chevelu enlevé par une brûlure; la plaie ne se cicatrisait pas; au bout de huit mois, aucune réparation ne s'était faite; la suppuration très abondante affaiblissait l'enfant et menaçait sa vie. M. Redard remplaça la partie manquante par de la peau de poulet, et, en deux mois, il obtint la régénération de la peau du crâne sur 7 centimètres de longueur et 8 de largeur. M. Redard a répété l'opération dans des cas analogues avec le même succès. En pareille occurence, il faudra donc se rappeler que la peau de poulet se greffe bien sur l'espèce humaine.

STATISTIQUE MÉDICALE.—En rendant compte d'une note adressée à l'Académie de médecine, de Paris, par un médecin de l'armée, M. Aubert, sur la géographie médicale du département de l'Ain, France, M. G. Lagneau a montré que, depuis le desséchement de 6,000 hectares d'étangs, la région des Dombes est devenue beaucoup plus salubre qu'au siècle dernier.

A propos de la taille des conscrits de ce département, il a fait remarquer que c'est dans les villes industrielles, à côté des populations sédentaires, que se trouvent le plus d'hommes classés dans le service auxiliaire pour défaut de taille, par suite d'un développement incomplet, retardé, défectueux. Mais il dit que, en général, la taille se transmet héréditairement, comme les autres caractères ethniques. Dans une population homogène, composée d'une seule race ou de plusieurs races intimement mêlées, ainsi que l'avait fait remarquer Bertillon père, lorsqu'on répartit un grand nombre de conscrits suivant leur taille, on obtient une série régulière de groupes croissants, comprenant des individus de plus en plus nombreux, depuis la taille inférieure jusqu'à la taille moyenne qui correspond au groupe maximum, puis des groupes décroissants, comprenant des individus de moins en moins nombreux, depuis cette taille moyenne jusqu'à la taille la plus élevée.

Mais, parfois, dans une population composée de deux races non intimement mêlées, au lieu d'un groupe maximum correspondant à la taille moyenne, on constate deux groupes maxima séparés par un groupe moins élevé. Il en est ainsi pour les conscrits du département de l'Ain, où l'on observe plus de conscrits de 1m62 à 1m65 et de 1m67 à 1m70 que de conscrits de 1m65 à 1m67. Suivant M. G. Lagneau, ces deux groupes maxima s'expliqueraient par la différence considérable existant, sous le rapport de la taille, entre les Celtes de petite taille occupant anciennement cette région et les Burgandions, de taille très élevée (septipèdes, suivant Sidoine Apollinaire), ayant envahi cette même région au commencement du cinquième siècle.

UN OUBLI DU PRINCE DE BISMARCK.—Un de nos éminents confrères, dont la haute compétence dans les questions étrangères n'est plus à établir—dit la *Gazette de France*—s'étonne, avec une naïve mélancolie, qui nous surprend de la part d'un aussi profond diplomate, que le prince de Bismarck n'ait pas fait mention de l'Angleterre dans le retentissant discours qu'il vient de prononcer au Reichstag.

"Elle (l'Angleterre), dit-il, disparaît "de la carte de l'Europe dressée par "le chancelier de l'Empire germanique."

Si ce terrible Machiavel en action a passé sous silence l'Angleterre (omission qui nous laisse peur notre part fort indifférent), c'est qu'à ses yeux cet Etat, qui sous Palmerston était l'arbitre de l'Europe, est tombé au rang de puissance de second ordre. Qu'importe à un premier ministre une nation ou un gouvernement qui ne dispose même pas, à l'occasion, d'un corps d'armée de débarquement, (comme l'avoue sir Charles Dilke dans ses Etudes sur l'armée anglaise), tandis que l'Empereur son maître peut mettre en ligne plus de trois millions de combattants?

L'influence d'une puissance dans la balance politique de l'Europe se mesure mathématiquement, d'après ses forces militaires. C'est là une vérité banale qu'il est nécessaire, paraît-il, de rappeler. Or, l'Angleterre, n'ayant qu'une armée inférieure à celle de la Suisse (toujours d'après sir Charles Dilke, un homme d'Etat anglais, celui-là!) le prince de Bismarck la considère comme une quantité négligeable.

Il faut une forte dose de naïveté pour s'étonner de ce fait des plus simples!

BELGIQUE. — On télégraphie, de Bruxelles, 15 février:

"Le journal clérical la *Volkszeitung*, de Cologne, ayant affirmé que la Belgique et la Hollande font partie des Etats avec lesquels l'Allemagne aurait conclu des alliances, une question à ce sujet doit être adressée au gouvernement belge dans une prochaine séance de la Chambre des représentants."

On croit que la fameuse collection de M. Van Praet sera achetée par le gouvernement belge. Elle comprend: trois J.-F. Millet, "la Gardeuse de moutons," "la Plaine au petit jour" et "la Gardeuse d'oies;" "saint Hubert," "la Barricade," "le Liseur près de la fenêtre", "l'Homme à l'épée", "le Déjeuner" et "le Liseur blanc;" deux Troyon, "l'Abreuvoir" et "le Valet de chiens;" deux Jules Dupré, "la Vanne et le Pêcheur;" trois Théodore Rousseau, "la Plaine," effet du soir, "Sous bois" et "Lisière de forêt;" trois Delacroix, "la Résurrection de Lazare," "la Barque et un cavalier turc;" un Fromentin, "Arabes et chameaux;" un Décampe, "Jésus couronné d'épines;" un Corot, "Paysage."

UN ÉTABLISSEMENT DE PISCICULTURE A PARIS.—En 1884 seulement, on songea que le seul établissement de pisciculture que la France possédât lui avait été enlevé par la guerre; il était à Huningue. Pour le remplacer, on choisit l'aquarium du Trocadéro et un cours y fut créé sous la direction de M. Jousset de Bellesme, qui s'est exclusivement consacré aux recherches sur la reproduction des poissons et l'utilité de l'acclimatation de certaines espèces. Malheureusement, l'aquarium actuel présente beaucoup d'imperfections et l'eau ne se renouvelle pas assez rapidement, le directeur est obligé de refaire ses collections tous les trois ou quatre ans. Les truchets, perches, carpes, anguilles, etc., ne pouvant frayer que dans l'eau à dix-sept ou dix-huit degrés, ne peuvent se reproduire l'eau de l'aquarium n'atteignant que onze ou douze degrés. Il n'en est pas de même des salmonides et nous avons dit que vingt mille saumons avaient été jetés dans la Seine il y a peu de temps.

Rien de plus curieux et de moins connu que les opérations que nécessite la reproduction de ces sortes de poissons. A l'époque de la ponte, le directeur fait vider les bassins de l'aquarium, de façon à ne plus y laisser que cinquante centimètres d'eau. Chaussés de bottes d'égoutiers, revêtus de blouses en toile cirée, quatre ou cinq aides entrent dans les bassins et prennent un à un les poissons. Tandis qu'un homme tient le poisson par la queue et un autre par la tête, un troisième presse doucement l'abdomen du salmonide et fait tomber les œufs dans un bassin de galvanisée. Puis, par le même procédé, on répand de la laitance sur les œufs. On les place ensuite dans un appareil à éclosion où on les laisse quarante-cinq jours.

Ce laps de temps écoulé, les œufs éclosent, mais on conserve encore pendant quarante-cinq jours les alevins. Puis, pendant trois ou quatre mois encore on les nourrit avec de la rate, du foie ou des petits poissons hachés menus; enfin, quand ils ont atteint dix centimètres de longueur environ, on les met en liberté.

L'Exposition de 1889 contiendra un aquarium modèle dont les plans, dus à M. Jousset de Bellesme, viennent d'être acceptés. Après l'Exposition, il restera à la Ville, et une école de pisciculture, pour ainsi dire unique au monde, y sera installée. Un savant ayant traité à cette science sera également organisé.

LE TRANSPORT DES BLESSÉS.—Sur les propositions de la commission militaire supérieure des chemins de fer de la France, le ministre a décidé qu'un essai aurait lieu sur un wagon spécial du train sanitaire permanent de la Compagnie de l'Ouest, que nous avons longuement décrit au mois de juin dernier, et sur un wagon ordinaire à marchandises aménagé pour le transport des blessés.

Cet essai a été effectué tout récemment. Les deux voitures attelées au train omnibus No 17, partant de Paris à 3 h. 25, l'ont accompagné jusqu'à Mantes.

Au départ, le colonel Coudren, président de la commission des travaux sanitaires, le lieutenant-colonel Fabre, un grand nombre de médecins militaires, d'officiers d'administration, des ingénieurs, plusieurs membres de la Société de secours aux blessés et de l'Union des Femmes de France ont assisté, sur le quai, à l'embarquement, par un détachement d'infirmiers, de quatre hommes d'infanterie qui, simulant des malades, ont été placés dans des couchettes suspendues à deux étages superposés.

Le système de suspension des brancards a, en effet, une très grande importance dans le transport des blessés, auxquels elle évite plus ou moins la fatigue. Les procédés employés jusqu'ici sont très divers. Les plus connus sont ceux de Bry, mais un ingénieur de la Compagnie de l'Ouest en a imaginé un qui évite presque complètement au malade les cahots et les à-coup des arrêts brusques du train, et qui a paru réunir les suffrages des membres de la commission.

On a également expérimenté différents poêles.

A propos d'une nouvelle consultation de médecins, pour décider s'il y a lieu de faire subir au prince héritier d'Allemagne une nouvelle opération, on cite ces mots, dits par M. de Bismarck à l'héritier présomptif, l'année dernière:

—Ne prenez pas trop de médecins spécialistes. Le jour où on en est réduit à se remettre entre leurs mains, c'est qu'on n'a plus qu'à se remettre entre celles de la Providence!

Décédées, hier, à 4 heures du matin, ISABELLA CASHEN, à l'âge de 3 ans et 4 mois, et à 4 heures de l'après-midi, LYDIA CASHEN, à l'âge de 5 ans et 4 jours, les deux filles bien-aimées de Marcus Cashen et de Mary Pengen; toutes les deux natives de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances des familles Cashen, et ceux de John Nongue et les membres de la Compagnie de pompiers Columbia No 5 sont respectueusement invités à assister à leurs funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin. Le convoi partira de la résidence de leurs parents, No 8 rue Mandeville.

Décédé, hier matin à 7 heures, LOUIS PALLE, âgé de 35 ans, natif de France, fils de Pierre Palle et de Clémentine Deschamps. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu, aujourd'hui à 3 1/2 heures p. m. Le corps est exposé à la demeure de ses parents, 122 rue Derbigny, entre Dumaine et St-Philippe.

De la part de la famille.

ERNEST C. VILLERÉ,
15 rue Carondelet,
Importateur et marchand de Vins fins, Comestibles de fantaisie, Vins rouges blancs en caisses et en barriques, Cognacs, Sherries, Vins de Porto, Rums, Gins, Vins de la Californie, Cordiaux, etc., Champagne de Heidsieck & Cie., Whiskies célèbres de Cahen, Hirtz & Cie. 19 déc—1an

AVIS—Les personnes devant de l'argent aux successions de Pierre Pousch et d'Emma Florane, ou les personnes auxquelles de l'argent est dû par les dites successions, sont priées de payer le montant dû par elles, ou de présenter leurs réclamations dans les dix jours qui suivront, à Joseph Pousch, administrateur, ou à l'avocat des dites successions.
P. L. FOURCHY, avocat,
2 1/2 rue Carondelet.
Heures de bureau, de 3 à 3:30 A. M. et 2:30 à 4:30 P. M. 3 mars—3 4

"GEM SALOON"
AND RESTAURANT,
No 17 RUE ROYALE.
Vendre, à partir du 1er mars 1888:
Huîtres du Bayou Cook, à 10 cts la douzaine.
Vins rouges et blancs (importés), à 10 cts.
Champagne's Pure Rye, à 10 cts.
Cathewood's Nectar, à 10 cts.
Nelson's Greenbrier Bourbon, à 10 cts.
Old Crow Bourbon, à 10 cts.
MacBrayer Bourbon, à 10 cts.
Old Yannissee Rye, 1877, à 20 cts.
A. C. Meakes Brandy, 1858, à 25 cts.
OUVERT NUIT ET JOUR.
2 mars—2 mois

AVIS!
LE GRAND TIRAGE TRIMESTRIEL,
CLASSE C.
—DE LA—
Loterie de l'Etat de la Louisiane,
—Aura lieu—
MARDI, 13 MARS 1888,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE
Sous la direction des Généraux
G. T. BEAUREGARD
et J. A. EARLY.
Le tirage commencera à 1 heures du matin.
GROS LOT $300,000
Billets entiers.....$20
Coupons en proportion.
2 mars—

BUREAU DU
Firemen's Charitable Association
CHAMBRE 24, HOTEL-DE-VILLE
NOUVELLE-ORLÉANS, 1er mars 1888
—Célébration du—
Cinquante-Troisième Anniversaire
—DU—
Département des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.
DIMANCHE, 4 MARS 1888.
ROUTE:
Camp à Gallaspie, Calliope à St. Charles, St. Charles (côté ouest) à Jackson, Jackson, (côté sud) à Magazine, Magazine à Jules, Jules à Rampart, à Esplanade (côté nord) à Dauphine, Dauphine à Champs-Elysées, à Royale, Royale à Canal, où la procession se débandera.
Les marshals se rapporteront à l'arrivée de leurs compagnies au Chef; logés sur et à l'Assistante, qui seront stationnés à la Statue Clay et désigneront aux compagnies leurs positions respectives. Les compagnies devront se former promptement, car la procession se mettra en marche à 11 heures a. m. précises.
Les compagnies juniors sont requises par le présent avis de se placer à l'arrière de la procession, car il ne sera permis à aucune d'elles de prendre place dans la ligne principale.
Tous les aides du Grand Marshal se rapporteront au salon Elks, 167 rue du Canal.
Par ordre de R. C. DAVEY, Grand Marshal.
LEON BESTOLL, Secrétaire.
2mars—2 2 4.

A louer.
La maison No 97 1/2, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser No 94 rue de l'Esplanade.

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest.
97 RUE DECATUR.
Travaux en Fleurs en tous genres, aux plus bas prix.
C. W. EICHLING,
FLEURISTE.
279.....RUE DECATUR.....279
21 avril—1 an Près le Marché Français.

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement: $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 102 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, La. 10mar—

Bureaux de la Crescent City Live Stock Landing and Slaughterhouse Company, paroisse St. Bernard, 23 février 1888—Une élection annuelle pour directeurs de cette compagnie sera tenue MERCREDI, 7 mars 1888, entre midi et 2 heures p. m. Les actionnaires sont notifiés qu'une affaire importante sera soumise en même temps pour leur considération.
J. NUMA AUGUSTIN,
24 fév—au7mars Secrétaire.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.
En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.
1er mars 1888.
Liste de publication.
Andignon Joseph, Junca Etienne.
Andirac Mme Marie née Jampunan Pierre à Eglise Frédéric.
Avet Joseph, Camio-Lac